

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 décembre 2024

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11
 - en exercice : 10
 - qui ont pris part à la séance : 07
 - votants : 08

Date de convocation : 29/11/2024

Date d'affichage : 29/11/2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le cinq décembre deux mil vingt-quatre à 18 h 40.

Présents : Mmes ARSAC Pascale — RENARD Brigitte
 Mrs BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe –
 DI BENEDETTO Vincent

Absents excusés : Mr VERNERET Jacques pouvoir à Mr COEUILLET Christophe
 Mme PERRIN Marie-Josèphe

Absent non excusé : Mr ALINS Franck

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

OBJET : Décision modificative n°1 – Virements de crédits – M49 Budget Service de l'Eau

Le Maire rappelle que les taxes de la redevance de la pollution domestique des années 2022 et 2023 facturés à tort par nos services ont été remboursés à nos abonnés sur la facturation de l'abonnement de l'eau potable de l'année 2024.

Or, l'Agence de l'Eau nous facture quand même ces taxes sur l'année 2024. Les crédits pour payer ces factures n'ont pas été prévus au Budget Primitif, c'est pourquoi nous devons faire un virement de crédits :

CREDITS A OUVRIR :

Chapitre	Compte	Nature	Montant
014	701249	Reversement redevance agence de l'eau	+ 1 329,00 €

CREDITS A REDUIRE :

Chapitre	Compte	Nature	Montant
011	61523	Réseaux	- 1 329,00 €

Et ont les membres présents signés au registre
 AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

